

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 17 janvier 2014  
(convocation du 7 janvier 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Janvier Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à DUCHENE Michel à partir de 10 h15	M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. BRON Jean-Charles à M. SOLARI Joël	M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas
Mme. CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc	M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément
Mme. FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10 h 40	M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel	Mme. LAURENT Wanda à Mme. DESSERTINE Laurence
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel	M. MOGA Alain à M. DUPOUY Alain
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. COLLET Brigitte	M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. CAZALET Anne-MARIE à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10 h 30	Mme. PARCELIER Muriel à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita jusqu'à 10 h 10	Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique	Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth
Mlle. EL KHADIR Samira à Mlle. DELTIMPLE Nathalie	

## **EXCUSES :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Partenariat avec l'A'URBA - Subvention 2014 - Décision**

Monsieur LABARDIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2010/0846 du 26 novembre 2010, le Conseil de Communauté a autorisé la signature d'une nouvelle convention cadre entre notre Établissement Public et l'Agence d'Urbanisme Bordeaux Métropole Aménagement (A'urba).

Celle-ci confirme le principe d'une subvention annuelle de fonctionnement, dont le montant est arrêté en décembre de l'exercice précédent, en considération du programme de travail multipartenarial, du budget adopté et du Plan de financement à Moyen Terme (PMT), tels que validés au préalable par l'Assemblée générale de l'A'urba.

L'année 2013 a été marquée par une forte mobilisation de l'A'urba sur la révision du PLU 3.1, projet complexe et le travail mené sur la révision du SCOT dont le calendrier a été décalé. Cette mobilisation a été possible grâce à un ajustement de programme de travail de l'Agence en cours d'année.

Le programme de travail multipartenarial pour l'année 2013 comportait six grands axes d'intervention :

- la connaissance du territoire,
- les stratégies territoriales et l'articulation des politiques publiques,
- les procédures de planification et de programmation urbaine,
- les démarches nouvelles appliquées à l'urbanisme,
- prospective et rétrospective,
- conseil et expertise auprès des partenaires.

Pour le premier axe d'intervention des rapports d'études et des documents de synthèse ont été régulièrement produits par les observatoires travaillant sur cette thématique (observatoires de l'habitat, des marchés de l'immobilier 2013, de l'activité économique et de l'emploi, des mobilités et des rythmes de vie, des mutations girondines, de la croissance

gironde : les processus d'urbanisation, enquête OLAP 2013, évolution des loyers en 2012 dans le parc locatif privé).

Concernant les stratégies territoriales et l'articulation des politiques publiques, ce chapitre repose sur plusieurs dimensions : thématique; institutionnelle et temporelle (interScot, l'Atlas de la métropole bordelaise, l'Atlas de la métropole savante, étude sur les principes d'interconnexion des réseaux et sur les gares ; Bordeaux maritime), l'Aurba a également poursuivi son travail sur le tableau de bord de l'évolution urbaine.

Sur le volet procédures de planification et de programmation urbaine, l'Agence a accompagné le Sysdau pour achever la réalisation du dossier Scot. Elle a également poursuivi le travail sur la révision de PLU notamment en intégrant dans un document unique la stratégie communautaire en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacement, de nature et de foncier.

En ce qui concerne les démarches nouvelles appliquées à l'urbanisme, les interventions de l'Agence se sont articulées autour des thématiques suivantes :

- Convention IEDUB Cub 2030 où une méthode innovante de projection démographique a été testée,
- Faire des territoires périurbains un territoire de projet, pour tester des leviers d'action permettant de faire projet dans les zones urbaines afin d'inverser le regard sur les territoires.
- L'eau en milieu urbain : identification des enjeux à l'échelle du bassin versant (qualité des eaux, inondations, difficulté de gestion),
- Planification énergétique (réflexion sur la rénovation thermique du parc bâti résidentiel),
- Evolution des modes de vie (les femmes dans le quartier du Grand Parc, la ville intergénérationnelle),
- Mailler le territoire en tiers lieux (télétravail en dehors de son domicile)
- Franges d'infrastructure et rocade (intégrer durablement l'infrastructure autoroutière dans le tissu urbain),
- Stationnement privé sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux
- Socio économie du Bordeaux nocturne (comment habiter la ville la nuit par la mobilité).

Enfin, l'année 2013 a connu la parution de deux numéros, des cahiers de la métropole bordelaise (CAMBO), le premier en mai intitulé « où va la ville ? », le deuxième « Refaire la ville » en novembre accompagnant la première saison du printemps de l'Aurba qui se déroulera dorénavant chaque année.

Le programme de travail 2014 portera sur les actions suivantes :

- Connaissance du territoire : poursuite des observatoires partenariaux (habitat et modes de vie, activité économique et emploi, mobilités et rythmes de vie), réalisation d'indicateurs territoriaux, diffusion d'une culture urbaine (publication de la revue Cambo, conférences « le printemps de l'A'urba », échange d'expériences et visites, publications)
- Stratégies territoriales et articulation des politiques publiques : accompagnement des démarches grands territoires (Atlas, comité des grands projets, tableaux de bord de l'évolution urbaine), lieux d'interconnexions entre réseaux de transport, documents et démarches de référence pour la métropole, suivi de la transformation de l'agglomération,
- Procédures de planification et de programmation urbaine : achèvement du Scot de l'agglomération (phase approbation et préparation de la mise en application) accompagnement de la Cub dans l'élaboration du PLU 3.1, suivi du PLU (achèvement du document réglementaire et son explication aux équipes nouvelles élues, le travail purement technique lié à la structure informatique du document, garant de sa fiabilité, la production des éléments nécessaires pour anticiper des formations en 2015, la préparation de la mise en application par le biais d'animations et de travail sur des sites expérimentaux), la conduite de la 8<sup>ème</sup> modification du PLU actuel dédiée aux sites témoins de la Fab.
- Démarches nouvelles appliquées à l'urbanisme : les territoires péri-urbains comme territoires de projet, la poursuite du travail sur le lien entre énergie et urbanisme, la poursuite du travail engagé sur l'eau en milieu urbain, les franges d'infrastructures et la rocade comme supports de projets urbains, la ville intergénérationnelle, l'utilisation d'outils numériques pour faciliter l'accès aux services,
- Prospective et rétrospective : appui dans l'animation de la « coopérative métropolitaine », les réflexions sur le lien entre santé et environnement urbain, suivi des opérations 50 000 logements et 55 000 hectares de nature, définition des moyens d'accueillir 75 000 emplois supplémentaires en 2030.
- Conseil et expertise auprès des partenaires.

Sur cette base, la subvention communautaire sollicitée pour 2014 s'élève 5 113 770 €, montant qui paraît cohérent au regard de l'intérêt du programme et du nouveau projet d'agence. Il est donc proposé d'y donner une suite favorable.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** l'article L121-3 du code de l'urbanisme prévoyant la possibilité de création « d'organismes de réflexion et d'études appelés agences d'urbanisme »,

**VU** la délibération n°2010/0846 du 26 novembre 2010 approuvant la signature d'une nouvelle convention cadre entre la Communauté urbaine de Bordeaux et l'A'urba,

**VU** la demande de subvention de l'A'urba à hauteur de 5 113 770€.

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT** l'intérêt pour la Communauté urbaine de Bordeaux, des activités de l'A'urba telles que ressortant du programme de travail ci annexé,

**DECIDE**

**Article 1 :** le montant de la subvention à l'A'urba pour l'exercice 2014 est arrêté à 5 113 770 €.

**Article 2 :** Monsieur le Président est autorisé à signer la convention particulière ci annexée fixant les conditions de versement de ladite subvention.

**Article 3 :** la dépense correspondante sera imputée sur les crédits prévus au BP 2014, sous réserve de l'adoption du budget primitif 2014, code programme 05P007, Opération 05P007 0001.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 janvier 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE 6 FÉVRIER 2014</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 6 FÉVRIER 2014</b></p>
---

M. MICHEL LABARDIN